

Conditions de participation

First hand veut contribuer à un développement écologiquement, durable, véritablement éducatives et socialement durable au Costa Rica. Ceci est basé sur un échange interculturel, qui permet à la fois aux bénévoles et aux connaissances locales d'autres vues de la vie, des modes de vie et la compréhension des différences et des exigences de respect mutuel et de la promotion.

Devoirs et responsabilités des bénévoles

1. Le service est volontaire, il n'y a jamais le droit au rachat dans un contrat de travail contractuel par rapport aux organisations concernées.
2. Le Service bénévole comprend les tâches suivantes, qui peuvent varier selon les exigences spécifiques du site d'installation:
 - **les écoles:** la préparation, l'exécution et l'évaluation des activités scolaires\ extrascolaires inclus créant les matériaux de travail nécessaires, planification et la mise en œuvre des événements et des actions
 - **foret équatoriale:** plantations, l'entretien des chemins, un travail avec les curateur de la Forêt, travaux additionnels après consultation avec la ligne de Lodge
 - **campes des tortues:** patrouilles de la plage, le gardiennage et l'entretien des bébés des tortues, libération des bébés tortues, nettoyage des plages, l'entretien.
 - **le projet des perroquets:** l'approvisionnement et la préparation des aliments, l'alimentation, l'entretien, l'embellissement et le nettoyage des volières,
 - **Agriculture:** collaboration en agriculture biologique et élevage, traitant des plantes médicinales
 - **projets d'animal sauvage:** préparation de la nourriture, l'aide à l'alimentation et aux soins des animaux, le nettoyage et l'entretien de l'ébauche
3. Le service volontaire vous protège face à **vos risques**. Pour tout accident, qui a eu lieu dans le cadre du bénévolat, il n'y a pas de responsabilité contre first hand, le Ministerio de Educación, le Ministerio de Ambiente y Energía ou contre un autre partenaire du projet. Le volontaire accepte de fournir maladie appropriée, accidents et autres assurances.
4. **Drogues / alcool** sont interdite dans tous les projets et conduit à **l'exclusion du projet!**
5. Il faut que pendant le séjour les conditions d'hébergement et de la nourriture, correspondant aux conditions locales normales et aux **règles, aux coutumes et aux traditions** de l'environnement socio-culturel doivent être acceptés et respectés. Sinon, les bénévoles peuvent être exclus du programme.

Projets scolaires: **vêtements décents, attitude positive, fiabilité, ponctualité**

 - Tous les projets: **travaillez de manière autonome** - ne restez pas assis et attendez... regardez, ce qui doit être fait et commencez!
 - **AUCUNE utilisation des téléphones portables et des appareils électroniques pendant le travail!**
6. Les actes intentionnels qui mettent la **santé mentale et physique** en danger sont

interdits. Les informations fournies de first hand à la sécurité dans le pays, pour faire face à l'être humain et la nature sont soigneusement lues et examinées.

7. Les **coûts** du projet doivent être reçus de first Hand au plus tard trois semaines avant le début du projet.
8. Il faut payer pour les **coûts du trajet**, les coûts alimentaires supplémentaires, boissons, excursions etc. S'il y a un changement de projet les coûts du trajet et si nécessaire les nuits pendant le voyage doivent être payés par vos soins.
9. **Sortie anticipée du projet de propre initiative**, il n'aura pas le droit au remboursement des coûts du projet. Projets réservés, confirmés, et donc réservés ne peuvent pas être déplacés, échangés ou transférés sur place. S'il y a des motifs raisonnables de résiliation anticipée du projet (maladie), le superviseur local doit être immédiatement informé.
10. **L'allongement** du projet seulement peut être réalisée de first hand et ne peut être négocié en privé avec les familles ou projets.

Devoirs et responsabilités de first hand

1. Mise à disposition de l'information et réponses aux questions à l'avance et des conseils sur les questions de réglementation.
2. Organisation d'enlèvement des bénévoles de l'aéroport et le transport à a famille d'accueil / au projet; des descriptions détaillées pour des changées des projets - le coût du transport et les nuits éventuellement nécessaires doivent être payés.
3. Sélection d'un site de projet approprié et une famille d'accueil, a déclaré que les besoins de bénévoles individuels sont pris en compte autant que possible.
4. Un entretien d'introduction; Instruction dans le village, dans le projet de l'école et dans la famille, un entretien intermédiaire de first hand ou du projet.
5. Les interlocuteurs de first hand sont accessibles par téléphone/WhatsApp, par courriel.
6. Un support, si nécessaire est possible, dans l'organisation des d'offres et la planification d'événements majeurs; assistance pédagogique en cas du conflit avec des enfants, des enseignants ou de la famille.
7. En cas d'achèvement prématuré du projet pour une bonne cause se trouve en consultation avec le superviseur sur place avec une solution individuelle.
8. Une délivrance d'un certificat après l'achèvement du bénévolat.

Je comprends et accepte les règles ci-dessus. Dans le cas de l'inscription à first hand, je suis d'accord avec ces termes et conditions.

(lieu, date)



(signature first hand)

(signature volontaire - jpeg)

No de passeport: